

En avril dernier, lorsque le Conseil Supérieur des Programmes a rendu public les projets de nouveaux programmes, il n'a **présenté aucun projet de programme pour les Langues et Cultures de l'Antiquité.**

Interrogé sur cette absence, le Conseil Supérieur des Programmes a déclaré que **la Ministre de l'Education nationale ne l'avait pas saisi de cette mission.**

Jusqu'à cette heure les Langues et Cultures de l'Antiquité sont une discipline optionnelle dans laquelle les enseignants sont guidés par un programme dédié, comme toute autre discipline.

L'étonnement des enseignants est comparable à celui d'employés à qui leur employeur ne confie plus de missions, du jour au lendemain, tout en les conservant dans l'entreprise.

Depuis, devant les réactions nombreuses des associations d'enseignants, la Ministre de l'Education nationale a saisi le Conseil Supérieur des Programmes de cette nouvelle mission ; le projet de programme a été commandé pour le 15 octobre.

Pour quelle(s) raison(s), Madame la ministre, n'aviez-vous pas commandé au Conseil Supérieur des Programmes un projet de programme pour les Langues et Cultures de l'Antiquité ?